



Visites pour vente maison

Par AMcl1969

Bonjour et merci pour vos réponses.

Je vends ma maison et je vais donc recevoir des demandes de visites . Pour ne pas perdre mon temps et faire visiter à des curieux (et professionnels de l'immobilier), quelles informations , quels documents ai-je le droit de demander à mes interlocuteurs avant d'accepter leur demande de visite ? Je suppose que je peux leur interdire de prendre des photos de mon bien. Si contrat avec les agences, font-elles cette sélection préalable à la visite? Est-elle dissuasive pour les vrais candidats-acheteurs? Cordialement FR

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouvez demander ce que vous voulez, au risque de rebuter des candidats sérieux.

Si vous voulez éviter de perdre votre temps, donnez mandat à une agence. C'est son métier de faire visiter, et de perdre (ou pas) son temps avec des "curieux".

Et vous pouvez interdire de photographier votre intérieur.